

Fondation Rurale Interjurassienne 2852 Courtételle

Courtemelon, le 16 juin 2008

Votre dossier est traité par :
Pierre-André Odiet, +41 32 420 74 36, courriel pierre-andre.odiet@frij.ch

Communiqué de presse

La formation de la paysanne, une formation pour qui ? pour quoi ?

La formation tertiaire est considérée de manière globale et durable. Souvent organisée en réseau, la formation de la paysanne permet de répondre aux attentes et besoins des personnes en cours d'emploi. Quelle soit dispensée en formation continue ou incluse dans une optique avec certification professionnelle, elle permet à toute personne d'acquérir des compétences qu'elle pourra ensuite de valoriser sur l'exploitation agricole ou dans un contexte rural plus large.

L'enquête menée dans l'Arc jurassien l'hiver dernier a montré que les attentes et besoins en formation des paysannes s'expriment notamment dans les domaines de l'économie familiale, du management de l'entreprise et dans diverses activités de production et de mise en valeur de produits et prestations agricoles spécifiques aux exploitations agricoles.

Plus particulièrement, le brevet fédéral de paysanne donne la possibilité d'être une partenaire à part entière sur l'exploitation agricole et de prendre part aux décisions de l'entreprise. En outre, les cours modulaires dispensés en cours d'emploi permettent d'acquérir des compétences professionnelles pour la gestion du quotidien.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les personnes qui gèrent une exploitation agricole doivent avoir une formation reconnue pour toucher les paiements directs. Le brevet fédéral de paysanne en fait partie.

Chaque module est fréquenté à raison d'un demi-jour ou d'un jour par semaine. Cette approche en cours d'emploi permet de faire le lien avec sa propre exploitation, d'exercer les techniques apprises aux cours, d'assimiler la matière vue. Pour tenir compte de la diversité des exploitations et des intérêts des participantes, certaines branches sont obligatoires, d'autres à option.

Outre les compétences professionnelles acquises dans les modules, les participantes des années précédentes ont relevé que le contact avec d'autres personnes partageant des situations similaires – sur le plan professionnel et familial – s'avère très enrichissant. Sans sous-estimer l'investissement nécessaire, ce temps pris pour soi est perçu de manière positive.

L'offre coordonnée des centres de formation de Suisse romande pour l'année 2008-2009 vient de sortir.

Pour la période août 2008 - juin 2009, les écoles de l'Arc jurassien, de Grangeneuve (FR) et de Marcelin (VD) ont coordonné leur offre et proposent une grande diversité de modules. Les participantes ne doivent pas obligatoirement avoir pour objectif l'obtention du brevet pour s'inscrire aux modules: elles peuvent limiter leur choix selon leurs intérêts et fréquenter l'un ou l'autre module dans l'optique d'une formation continue à la carte..

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

Modules proposés:

Dans l'Arc jurassien (Loveresse, du 26 août 2008 au 9 juin 2009) : Hygiène alimentaire / cuisine, Jardinage, Comptabilité agricole, Economie rurale (anciennement Gestion d'exploitation), Droit rural, Elevage bovin, Vente directe.

A Marcellin (VD) et/ou à Grangeneuve (FR) : Autoapprovisionnement, Ménage et famille, Activités créatrices sur textiles, Transformation du lait.

Selon leurs intérêts et leurs connaissances préalables, les paysannes peuvent également suivre des modules du brevet d'agriculteur/trice.

Le programme détaillé peut être obtenu auprès des centres de formation de l'Arc jurassien : FRI-Courtemelon www.frij.ch (032 420 74 20), EMTN-Cernier www.cpln.ch (032 854 05 00), chez Agora www.agora-romandie.ch (021/614 04 77) ou téléchargé sur le site de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales www.landfrauen.ch. **Délai d'inscription : 16 juillet 2008.**

C'est le nombre d'inscriptions reçues à cette date qui détermine si un module est mis sur pied ou non.

Fondation Rurale Interjurassienne
Pierre-André Odiet